



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-085

OBJET : Certificat administratif de virement de crédits du 16/10/2020

En exercice : 23

Membres

Présents(s) : 21

Pouvoir(s) : 1

Absent(s) : 2

Votes

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quatorze décembre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membres absent(s) :

Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

Secrétaire de séance :

Richard FAURE

Afin de régler les dépenses liées à un remboursement de trop perçu de la taxe d'aménagement au centre des impôts du Doubs, des opérations comptables ont été effectuées, à l'appui d'un certificat administratif, transmis au comptable du Trésor Public, en date du 16 octobre 2020.

Les écritures sont les suivantes :

- Autorisation de virement de crédit du compte 022 « dépenses imprévues » au chapitre 67 – compte 678 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » pour un montant de 400€.

Le Conseil Municipal prend acte de ces écritures budgétaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le 14 décembre 2020

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint Georges sur Baulche

Envoyé en préfecture le 15/12/2020

Reçu en préfecture le 15/12/2020

Affiché le 15/12/2020

ID : 089-218903466-20201214-2020_085-DE